



## Enlèvement d'enfant par la mère

Par **CSyl**, le **17/06/2009** à **11:19**

Bonjour,rnrnJe demande conseil pour une personne de ma famille (mon cousin) qui s'est retrouvé père de famille mais en concubinage.rnSupposé de retour de voyage en provenance de sa famille, la mère a décidé du jour au lendemain de ne pas rentrer et de rejoindre un étranger rencontré sur Internet quelques semaines auparavant, en emmenant leur fille avec elle.rnPour sa propre famille, elle a bien pris le train pour Paris ou ou elle devait rejoindre son concubin (mon cousin) avec leur fille.rnSeul message qu'elle a envoyé au Papa: je ne reviendrai plus.rnIl a bien déposé une main courante mais que doit-il faire en plus?rnrnQue peut-il faire pour bénéficier d'une aide juridique? et retrouver sa fille?rnQuels osnt les droits du père dans ses cas là? rnrnMerci de bien vouloir me répondre rnJe suis désespéré pour mon cousin, la mère doit bien être sur Paris

Par **Marion2**, le **17/06/2009** à **12:12**

Bonjour,rnrnVotre cousin a t'il reconnu sa fille ?rnrnDans l'affirmative pourquoi avoir déposé une main-courante (qui ne sert à rien) plutôt que de déposer une plainte ?rnrnPour une demande d'Aide Juridictionnelle, il faut retirer un dossier auprès du greffe du Tribunal ainsi que la liste des avocats acceptant l'AJ.rnrnCordialement.